

# Avis d'appel public à la concurrence

## Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex  
Téléphone : 05.63.83.61.61  
Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>  
E-Mail : [accueil@gaillac-graulhet.fr](mailto:accueil@gaillac-graulhet.fr)

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

**Objet de l'accord-cadre :** Accord cadre multi-attributaires à bons de commande de prestations d'assistance, de conseil juridique et représentation en justice pour la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande multi attributaires

Type d'accord-cadre de services : Services juridiques

**Lieu principal d'exécution :** Le territoire de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

**CPV principal :** 79110000-8 Services de conseils et de représentation juridiques  
79100000-5 Services juridiques

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

## Dévolution en marchés séparés

*Informations sur les lots :*

**Lot n°1 Urbanisme, Aménagement Habitat y compris gens du voyage Environnement, mobilités et accessibilité**

**Lot n°2 Droit de la fonction publique territoriale, droit social applicable aux collectivités et à leurs groupements**

**Lot n°3 Droit administratif général, domaine public, finances publiques, fiscalité, droit de l'intercommunalité, institutions locales, gouvernance et compétences et droit pénal**

**Lot n°4 Contrats publics et privés, modes de gestion de services publics, commande publique, droit public économique, droit commercial et droit de la propriété intellectuelle, droit privé général, droit civil**

**Lot n°1 Urbanisme, Aménagement Habitat y compris gens du voyage Environnement, mobilités et accessibilité**

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 70 000.00 euros HT.

**Lot n°2 Droit de la fonction publique territoriale, droit social applicable aux collectivités et à leurs groupements**

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 40 000.00 euros HT.

**Lot n°3 Droit administratif général, domaine public, finances publiques, fiscalité, droit de l'intercommunalité, institutions locales, gouvernance et compétences et droit pénal**

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 40 000.00 euros HT.

**Lot n°4 Contrats publics et privés, modes de gestion de services publics, commande publique, droit public économique, droit commercial et droit de la propriété intellectuelle, droit privé général, droit civil**

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 50 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidatures ne peuvent concerner que 3 lots maximum. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

L'accord-cadre a une durée de 36 mois à compter du 25 avril 2024.

**Présentation de candidature :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

**Capacité économique et financière :** Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

**Procédure :** MAPA ouvert

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 30 sur 100 points.
  - 1.1. Sous-critère Conseil pondéré à 20 sur 30 points.
  - 1.2. Sous-critère Représentation et accompagnement dans un litige pondéré à 10 sur 30 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 70 sur 100 points.
  - 2.1. Sous-critère Méthodologie pondéré à 50 sur 70 points.
  - 2.2. Sous-critère Moyens humains, techniques et matériels pondéré à 20 sur 70 points.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : 24-02-PAPI

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 08/02/2024

*Date limite de réception des offres :* 08/03/2024 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée. La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

**Avis périodique :** Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -  
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr)